

Quelques pistes autour du sujet Ecricome

« Que gagne l'action à être dite ? »

Analyse du sujet

La **formulation** du **sujet** peut **surprendre**, par son côté **abrupt**. La **relation** qu'il établit d'emblée, cependant, entre **action** et **parole**, renvoie à un **thème classique** de réflexion. Très nombreux étaient les sujets possibles sur un tel thème, peut-être en avez vous traité un pendant l'année. Mais n'oubliez pas que l'on ne vous demande jamais de reproduire tel quel un sujet. **Il convenait donc d'être très attentif au libellé exact du sujet, afin de respecter sa spécificité.**

C'est bien l'**action** qui est directement en jeu dans ce sujet. On vous demande ce qu'elle peut **gagner** – gagner, c'est **tirer** un **profit** ou un **bénéfice**, **trouver** un **avantage** – à être **dite**. Le verbe **dire** est à prendre ici dans son sens le plus **général** : **exprimer** par le **langage**, que celui-ci soit **oral** ou **écrit**. D'emblée donc, le sujet pend le **contre-pied** d'une **opposition classique**, mais un peu **facile**, entre **parole** et **action**. Ainsi a-t-on coutume de dire que l'homme d'action agit, mais parle peu. Inversement, le velléitaire est considéré comme quelqu'un qui se complaît à annoncer la réalisation d'actions qu'il ne se résout jamais à entreprendre.

La formulation du sujet, introduit par le pronom **que**, vous invite à apporter des **éléments de réponse précis**. Cependant le **danger majeur** serait ici de **ne pas problématiser** le sujet en vous contentant de dresser une **liste des gains** que l'action pourrait tirer de sa mise en mots. Pour **dégager un problème**, il fallait vous demander **pourquoi** une telle question peut se poser. Affirmer que l'action trouve des avantages à être mise en discours, c'est postuler que **l'action privée de la parole est incomplète**, voire qu'elle n'est pas une action à **part entière**. **C'est donc postuler que l'action réduite à elle-même, hors du secours de la parole, connaît des manques, des insuffisances – ce qu'Arendt appelle les « frustrations » de l'action - que seul le discours viendrait combler.**

Vous pouvez à ce propos, renversant en quelque sorte le sujet, poser l'**hypothèse** d'une action devenue totalement **silencieuse, muette** en quelque sorte : qu'advierait-il d'une telle action, que **perdrait-** elle ? On peut penser aux **films d'action** : ce qu'ils nous présentent, c'est une **action « pure »**, à la fois **rapide, silencieuse et violente. Privée d'explication de commentaire**, elle court le risque d'apparaître comme une action **« gratuite »**, que rien ne vient justifier et tend à faire confondre **action véritable** et **simple agitation**.

Il n'était pas interdit au candidat de se demander en fin de parcours si les **avantages** que tire l'action de son accompagnement par la parole n'étaient pas susceptibles de se retourner en **désavantages** : par exemple, sa **fixation par l'écriture** ne risque-t-elle pas d'entraîner une **réification** de l'action ?

Recherche des idées et des matériaux

Une question intéressante à poser est de savoir qui est susceptible de dire l'action. Deux possibilités s'ouvrent. La première est qu'il s'agit de **l'auteur** de l'action lui-même : il faudrait à l'intérieur de cette éventualité distinguer le cas de **l'action vraie**, celle qui s'accomplit dans la **réalité** et celui de **l'action fictive** : celle qu'invente le **romancier** ou le **dramaturge** par exemple. La seconde possibilité est qu'il s'agisse d'un **tiers, rapporteur ou narrateur**, qu'il soit **contemporain** de l'action : **spectateur, témoin, journaliste**, ou qu'il la relate **après-coup** : cas de **l'historien**.

D'autre part, il convenait impérativement, face à ce sujet, d'envisager différents domaines possibles d'action :

L'action héroïque. Elle est sans doute le **prototype de l'action**. Or comme le note Arendt, le **héros** reste étroitement dépendant du **poète** qui en chante les exploits. Comment connaîtrions-nous Achille si Homère n'avait pas relaté ses hauts faits ? La bravoure de Roland à Roncevaux si *La chanson de Roland* n'avait pas été écrite ?

L'action politique La **dimension politique** de l'action est ici **essentielle**. C'est ainsi le propre de tout **régime démocratique** que le citoyen soit clairement **informé** des actions politiques. Le chef de l'Etat, par exemple, est tenu de **justifier l'action de son gouvernement** et d'en **rendre raison** à l'ensemble des citoyens. Dès que l'action politique s'effectue dans le **silence**, qu'elle refuse de **se justifier par la parole** surgit la **possibilité de la violence**.

C'est le cas de la **tyrannie**, ou des **régimes totalitaires** : la **parole** y est **confisquée**, ou elle devient **bavardage**, **propagande**. Une **référence** intéressante ici était l'analyse d'Arendt au chapitre V de *Condition de l'homme moderne*.

L'action dans l'art : le cas du **théâtre**, de la **tragédie**, ou celui du **roman**. L'analyse d'Aristote dans *La poétique* pouvait être mise à contribution : comment la **distance** instaurée par la **mise en récit** de l'action permet la **catharsis**.

L'action historique. Il s'agissait d'une **dimension incontournable** du sujet. C'est l'**histoire**, qui, en faisant le **récit**, constitue la **mémoire de l'action**, qui, autrement, ne peut que tomber dans l'**oubli**. Le premier à comprendre cette exigence fut Périclès, qui l'énonce dans son célèbre discours aux Athéniens.

Problématique

Le plan découle toujours du problème dégagé.

Le thème de la démonstration, qui procédera par approfondissements successifs, aura pour but de démontrer que, comme l'affirme avec force Arendt dans *Condition de l'homme moderne*, aucune activité humaine n'a autant besoin de la parole que l'action. Loin de n'y jouer qu'un rôle secondaire, l'accompagnement de l'action par la parole peut seul permettre à l'action de se réaliser dans son authenticité et de surmonter les insuffisances qui lui sont inhérentes. « *L'acteur, le faiseur d'actes, n'est possible que s'il est en même temps diseur de paroles* ».

I Seule la parole permet à l'auteur de l'action de s'en reconnaître le sujet et d'en assumer la responsabilité

1) la parole est nécessaire à la révélation du qui de l'action

A la différence de l'événement, qui est impersonnel, l'action a toujours un agent. Or pour s'attribuer à lui-même l'action, l'agent a besoin de l'accompagnement du langage. « *L'action(...) est révélée humainement par le verbe, et bien que l'on puisse percevoir son acte dans son apparence physique brute sans accompagnement verbal, l'acte ne prend un sens que par la parole dans laquelle l'agent s'identifie comme acteur, annonçant ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire* »(Arendt). En dehors d'une telle reconnaissance, l'action, même efficace, ne serait plus action parce qu'elle n'aurait plus de sujet et pourrait aussi bien être le fait de robots ingénieusement conçus.

2) c'est la reprise par le discours qui donne sens à l'action

Le sujet a ensuite à donner sens et intelligibilité à son action, pour qu'elle devienne « *action sensée* » selon l'expression de Ricœur dans *Du texte à l'action*. « *L'action sensée est celle dont un agent peut rendre compte* » en invoquant des raisons d'agir. Ce qui implique la capacité de répondre aux questions « que faites-vous ? », « pourquoi faites-vous cela ? ». Pour ce faire, l'agent de l'action doit recourir au langage (à ce propos, Ricœur souligne la richesse de nos langues, qui disposent d'un vaste répertoire pour « dire l'action » : verbes ou phrases d'action, expressions circonstanciées ...)

3) seule la parole permet au sujet de l'action d'en assumer la responsabilité

Reconnaître une action comme sienne, c'est avoir à en répondre – devant soi-même ou devant une autre personne : Etat, entreprise, système pénal – et à en subir les conséquences. Là encore, seule la reprise de l'action par le discours le permet. Un exemple significatif est celui de l'institution judiciaire, à travers le déroulement du procès. Le prévenu, auquel est reproché le délit – c'est à dire une action constituant une infraction à la loi – est toujours entendu. Il peut et doit s'exprimer sur ses actes, et la justice tient compte de sa parole.

II C'est grâce à l'accompagnement verbal que l'action peut sortir du domaine privé et accéder à sa dimension collective

1) c'est parce qu'elle n'est pas muette que l'action n'est pas incommunicable « *le sens que nous assignons à notre action n'est pas condamné à rester privé, comme un mal de dents, mais revêt d'emblée un caractère public* » écrit Ricœur dans *Du texte à l'action*. L'action en effet n'est pas destinée à se voir réduite à l'obscurité de la sphère privée. Il faut qu'elle puisse acquérir une visibilité et entrer dans le réseau des relations humaines. Ce qui n'est possible qu'à travers l'échange verbal et la discussion. L'agent de l'action doit expliquer, justifier, négocier, convaincre...

2) l'espace politique exige la mise en commun des paroles et des actions

Les premiers à l'avoir compris, selon Arendt, étaient les anciens Grecs qui inventèrent la *polis*. En instituant un « espace public d'apparence » où pouvait s'opérer la mise en commun des paroles et des actes, la cité grecque garantissait ainsi à chaque citoyen que ses actions ne resteraient pas sans témoins et trouveraient un écho au sein d'un public de semblables. Héritières sur ce plan de la démocratie grecque, nos démocraties modernes soumettent toutes les décisions et les actions politiques à la concertation et à la discussion.

3) priver de la liberté de parole c'est priver de la liberté d'action

C'est le respect d'une telle pluralité, fondée sur le partage de la parole, qui fait la dimension politique authentique. Dès que cette pluralité est détruite, dès que la parole est confisquée et que l'action politique s'entoure de secret, on assiste à un dégradation de la politique. C'est le cas de la tyrannie, qui, en interdisant le dialogue et en pratiquant l'isolement des sujets, produit l'impuissance, c'est à dire réduit les hommes à l'incapacité d'agir. C'est également celui des régimes totalitaires. En muselant la parole, ou en la réduisant à la propagande, ils privent les individus de toute liberté d'action.

III C'est sa mise en récit qui permet à l'action d'échapper à la fugacité en lui donnant une mémoire

1) c'est le récit épique qui immortalise la mémoire des héros

Le plus grand drame de l'action, c'est sa fugacité. A peine accomplie, elle tombe dans l'oubli, comme si elle n'avait jamais existé. Le seul remède à une telle fugacité est de faire de l'action un récit qui pourra être transmis. « *Même Achille, il est vrai, dépend du narrateur, poète ou historien, sans lequel tout ce qu'il a fait demeure futile* » écrit Arendt dans *Condition de l'homme moderne*. C'est là tout le sens de l'épopée, qui, en la chantant par la voix du rhapsode ou celle du trouvère, fait retentir l'action au delà d'elle-même. Ainsi Homère garantit-il une gloire posthume aux actions éphémères des héroïques combattants de la guerre de Troie, en les immortalisant à travers son chant.

2) l'histoire, récit des actions passées

C'est donc la narration d'un tiers qui inscrit l'action dans la durée et qui la pérennise. Telle est bien la mission fixée par Hérodote au discours de l'historien : garder dans les mémoires « *le souvenir immortel sans cesse renouvelé par les discours et les commémorations* » des exploits accomplis tant par les grecs que par les barbares afin que rien d'humain ne soit perdu. Le rôle de l'historien est d'autant plus essentiel que, comme le souligne Arendt, « *la lumière qui éclaire les processus de l'action (...) n'apparaît qu'à la fin, bien souvent lorsque tous les participants sont morts* ». C'est pourquoi le sens de l'action ne se révèle pleinement qu'à l'historien, qui regarde en arrière.

3) c'est dans le récit qu'en fait tragédie que l'action trouve son sens le plus profond

Mais en se transformant en récit, l'action est-elle encore action ? Consignée dans des documents, elle n'est plus que la trace de l'action, elle est privée de sa réalité vivante. Peut-être est-ce alors le théâtre, parce qu'il ne la raconte pas mais l'imité, qui est en mesure de « dire l'action » sans la trahir. Si la *mimesis*

tragique constitue la meilleure façon de dire l'action, c'est parce qu'elle parvient, en la représentant sur scène, à conserver à l'action sa qualité spécifique de révélation et son flux vivant. La tragédie serait ainsi le véritable langage de l'action.

